



➤ Objectif général

Le Gala Reconnaissance « *ELLES SONT FAITES POUR LA JOB* » vise à encourager la relève féminine dans les métiers traditionnellement masculins (moins de 33 % de femmes dans le métier). Les bourses sont remises au cours de la soirée de Gala du PONT par les partenaires impliqués dans le projet.

➤ Les bourses

Les sommes octroyées par les partenaires du PONT seront attribuées sous forme de bourses individuelles à des candidates sélectionnées par un comité impartial.

➤ Critères d'éligibilité

Pour être admissible, la candidature doit comprendre les éléments suivants :

1. INSCRIPTION

- Être inscrite ou avoir terminé son programme avec succès entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 dans un programme à temps plein, de formation professionnelle ou collégiale, et menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin;
- le dossier de candidature doit être rempli par la candidate elle-même.

2. LIEU DE FORMATION :

- L'établissement fréquenté doit nécessairement être situé en Mauricie, à Nicolet, ou à Bécancour.

3. STATUT LÉGAL :

- Être une femme citoyenne canadienne ou résidente permanente, résidant au Québec depuis au moins un an.

4. PERFORMANCE SCOLAIRE :

- Ne pas avoir accumulé plus de deux échecs au cours des 6 derniers mois.

5. DIPLÔME VISÉ

- AEP, ASP, DEP AEC, ou DEC délivré par le ministère de l'Éducation ou de l'Enseignement supérieur.

6. PRÉSENCE OBLIGATOIRE :

- La présence de chaque candidate est requise lors de la soirée du **Gala, soit lundi 23 mars 2026** au Cabaret de l'Amphithéâtre Cogeco, Trois-Rivières. Un lien d'inscription à l'évènement sera fourni aux candidates lors de la soumission de leur candidature sur le site internet du PONT.

7. EXCLUSION

- ATTENTION ! Les lauréates (celles ayant reçues une bourse) des éditions précédentes ne sont pas admissibles;
- En cas de fausse déclaration, Le PONT se réserve le droit de retirer la bourse.

➤ **Processus d'inscription**

Date limite : 26 janvier 2026.

Formulaire :

- Lire et compléter le dossier de candidature en ligne;
- Lire le présent règlement.

Qualité de la candidature :

- La qualité du dossier de candidature jouant un grand rôle dans l'attribution des bourses, n'hésite pas à solliciter l'aide de personnes qui te connaissent bien pour mettre en valeur auprès du jury tout ce qui fait de toi une candidate exceptionnelle;
- Attention à la clarté et à la qualité de la langue.

Adresse courriel valide :

- Nécessaire pour toute correspondance et communication.

➤ **Sélection**

Chaque dossier de candidature sera évalué par un comité objectif et impartial, composé de membres du milieu éducatif et des affaires. Les candidatures sont analysées selon les points suivants :

- la pertinence de la candidature;
- la motivation démontrée par la candidate pour son futur métier ;
- le soin apporté à la présentation générale du dossier.

Les informations contenues dans le dossier de candidature pourront être soumises sans préavis à vérification auprès des établissements scolaires, et ce, pour assurer à l'ensemble des candidates des chances équitables. Ainsi, Le PONT se réserve le droit de vérifier l'admissibilité des candidatures. Toute fausse déclaration entraînera la disqualification immédiate de la candidate.

➤ **Droits et consentements**

En participant au Gala Reconnaissance *Elles sont faites pour la job*, la candidate donne son consentement libre et éclairé aux points suivants :

1. CONSENTEMENTS LIÉS À L'IMAGE

1.1. Utilisation de la photo

- autorisation de la prise de photos et/ou de vidéos lors du Gala par Le PONT, ses partenaires, ou par les personnes mandatées en son nom.

1.2. Captation vidéo

- autorisation d'apparaître sur les vidéos captées lors de l'événement de remise des bourses.

1.3. Diffusion

- autorisation d'utiliser les productions photos ou vidéos dans des supports de communication ou sur des plateformes publiques (site web, brochures, réseaux sociaux);
- autorisation de l'utilisation des images captées lors de l'événement sur les plateformes du PONT et de ses partenaires à des fins d'information et de promotion de la présente édition ou des éditions ultérieures dans un délai de 5 ans;
- la cession gratuite des droits de reproduction et diffusion à des fins promotionnelles.

2. CONSENTEMENTS LIÉS AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

2.1. Collecte de données

- autorisation de recueillir sans les divulguer les nom, prénom, et coordonnées de la candidate;
- autorisation de recueillir les éléments de réponses ou des parties de réponses jugées pertinentes quant au rayonnement des bourses ou de la mission de l'organisme.

2.2. Durée de conservation

- sauf indication contraire et explicite de la candidate, les données seront conservées pour une durée de (5) cinq ans.

2.3. Utilisation des données

- autorisation à être recontactée à des fins de promotion du Gala;
- autorisation à être recontactée à des fins de témoignage pour les éditions ultérieures;
- autorisation à être recontactée par Le PONT ou un de ses partenaires dans un contexte d'emploi ou d'opportunité professionnelle pertinente pour la candidate;
- être contactée par les moyens de communication indiqués dans le dossier de la candidature en cas d'information partielle au dossier ou pour vérification de la présence de la candidate lors de la remise des bourses.

3. CONSENTEMENTS LIÉS AUX COMMUNICATIONS

3.1. Infolettre et courriels

- autorisation de recevoir des communications liées au Gala.

3.2. Utilisation de témoignages

- consentement pour publication des citations ou entrevues.

3.3. Participation à des événements

- acceptation d'être invitée ou sollicitée pour des activités promotionnelles ultérieures par Le PONT.

4. DROIT AU DÉRÉFÉRENCEMENT

4.1. Loi sur l'accès à l'information (LRQ A-2.1)

- conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, toute candidate dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles.

4.2. Demande de retrait des données personnelles

- toute demande de modification ou de rétractation des informations doit être adressée au PONT par téléphone au **(819) 373-1273**, par courriel à gala@centrelepon.com ou par le formulaire de contact disponible **sur le site internet** du PONT.